

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving
- PWGSC
1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC/PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Joint intelligence and information	
Solicitation No. - N° de l'invitation W7701-125076/A	Amendment No. - N° modif. 010
Client Reference No. - N° de référence du client W7701-12-5076	Date 2013-05-02
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCL-018-15280	
File No. - N° de dossier QCL-1-34958 (018)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-05-23	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Piras, Gabriel	Buyer Id - Id de l'acheteur qcl018
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2870 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: R & D POUR LA DEFENSE CANADA VALCARTIER BATIMENT 53 2459 BLVD PIE XI NORD QUEBEC Québec G3J1X5 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TITRE : ÉLABORATION DE LA CAPACITÉ EN MATIÈRE DE SCIENCES ET TECHNOLOGIE (S & T) DE L'INFORMATION ET DU RENSEIGNEMENT INTERARMÉES

MODIFICATION 009

Inclus dans la présente modification :

- Modification(s) 10 à la Demande De Propositions (DDP)
- Question(s) et réponse(s) 44 à 46

Modification 10 :

La Pièce-jointe 2 est modifiée par la suppression du critère 3.a. Le critère suivant le remplace.

<p>3.a Le soumissionnaire doit proposer un gestionnaire de projet, Niveau 3 qui satisfait aux critères relatifs à l'expérience et aux compétences spécialisées, comme énoncé dans l'appendice 2 – Catégories de ressources – de l'annexe A – Énoncé des travaux.</p> <p>La proposition doit préciser l'expérience du gestionnaire de projet et sa capacité à mener avec succès des projets de nature similaire pour ce qui est du domaine [renseignement ou C2], de l'envergure [au moins quinze (15) années-personnes] et de la complexité [R & D, S & T, multidisciplinaire).</p>	<p>10 points – Excellent. La ressource proposée compte au total quinze (15) années ou plus d'expérience en gestion de projet et est titulaire d'un diplôme d'études supérieures (maîtrise ou doctorat) en gestion de projet, ou elle compte au total vingt (20) années ou plus d'expérience en gestion de projet. Elle a mené avec succès au moins quatre (4) projets importants d'envergure et de complexité semblables dans un domaine similaire.</p> <p>8 points – Très bon. Le gestionnaire de projet (GP) possède l'expérience minimale exigée pour le Niveau 3. Il a mené avec succès trois (3) projets importants ou plus d'envergure et de complexité semblables dans un domaine similaire. Il compte au total au moins quinze (15) années d'expérience en gestion de projet.</p> <p>6 points – Bon. Le gestionnaire de projet (GP) possède l'expérience minimale exigée pour le Niveau 3. Il a mené avec succès trois (3) projets importants ou plus d'envergure et de complexité semblables dans un domaine similaire.</p> <p>0 point – Insuffisant. Toute autre situation.</p>
---	---

Question 44 : À la page 9 de la pièce-jointe 2 - Critères techniques obligatoires et critères techniques cotés, le critère 3.a stipule: "Le soumissionnaire doit proposer un gestionnaire de projet, Niveau 3 qui satisfait aux critères relatifs à l'expérience et aux compétences spécialisées, comme énoncé dans l'appendice 2 – Catégories de ressources – de l'annexe A – Énoncé des travaux."

Afin d'obtenir le maximum de points (10) pour ce critère, la méthode d'évaluation indique: "Le gestionnaire de projet (GP) proposé possède une expérience supérieure au minimum exigé pour le Niveau 3. Il a mené avec succès quatre (4) projets importants d'envergure et de complexité semblables dans un domaine similaire. Il compte au total au moins vingt (20) années d'expérience en gestion de projet. Un manque d'années d'expérience peut être compensé par une maîtrise ou un doctorat en gestion de projet."

Question: Si la ressource proposée comme GP possède un diplôme MBA en SIO (Systèmes d'Information Organisationnels), combien d'années d'expérience peuvent être compensées par ce diplôme?

Réponse : Voir la *Modification 10* ci haut.

Question 45 : Pièce jointe 2, section 2, critère 2.a. Pour recevoir la note maximale (10 points) pour ce critère, «Le soumissionnaire fournit la preuve de plus d'un (1) partenariat fructueux en R & D avec une université ou un organisme de recherche en lien avec la gestion de l'information et des connaissances (GIC), l'interaction homme-machine (IHM) et la visualisation, et la compréhension et l'évaluation de la situation, d'une durée d'un (1) an ou plus dans les cinq (5) années précédant la date de l'appel d'offres.». Veuillez confirmer que les partenariats de R & D peuvent être dans n'importe lequel des trois domaines / domaines (GIC, IHM et visualisation et / ou compréhension et l'évaluation de la situation). Par exemple, un soumissionnaire présentant deux partenariats de R & D en GIC recevrait 10 points.

Réponse : La preuve de plus d'un (1) partenariat fructueux en R & D avec une université ou un organisme de recherche doit être démontrée pour chaque domaine. Toutefois, la preuve acquise dans plus d'un domaine peut être présentée dans le même partenariat fructueux en R & D.

Question 46 : Dans la Modification 004, la question 13.b (publiée le 2013-04-04) dit "Est-ce qu'une publication d'un employé actuel du soumissionnaire, qui n'était pas à l'emploi du soumissionnaire au moment de la publication (dans les 5 dernières années), est acceptable ou non?" La réponse fournie était «Non». Étant donné que l'individu qui a publié le document est un employé de cette organisation et donc son expérience fait désormais partie de celle de l'organisation, s'il vous plaît fournir le rationnel de ne pas considérer son expérience dans l'expérience de l'organisation - Critère coté 5.b.

Réponse : Comme mentionné dans la question, ce critère se réfère à l'expérience corporative des soumissionnaires. Par conséquent, bien que ce soit l'employé qui ait fait la publication, il n'en demeure pas moins que la publication doit avoir été produite dans le cadre d'un travail réalisé sous la responsabilité corporative du soumissionnaire, et que la publication doit clairement identifier le soumissionnaire comme l'employeur de l'auteur.

***** Toutes les autres clauses et conditions demeurent inchangées *****